

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1057)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC133

présenté par

M. Hetzel

ARTICLE PREMIER

ANNEXE

Compléter l'alinéa 10 par la phrase suivante :

« Notre système éducatif doit se préoccuper de l'insertion professionnelle de nos jeunes. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La question de l'insertion professionnelle mérite une attention particulière de la part de notre système éducatif.